

Appropriations d'espaces en contexte colonial et impérial

12-14
juin
2017



Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
Aix-en-Provence

IREMAM / IMAF

Les représentations culturelles et les pratiques sociales sont au cœur du renouvellement des études coloniales et impériales depuis les années 1980. Plus récemment, les recherches se sont intéressées à la dimension spatiale des phénomènes coloniaux via la fabrique d'atlas thématiques ou l'analyse de productions cartographiques¹. Le présent appel à communications invite à explorer plus avant les articulations concrètes entre jeux d'acteurs et transformations spatiales en ayant recours à la notion d'*appropriation*.

Empruntant largement à la géographie et à l'anthropologie, ce concept permet en effet d'échapper à l'ethnocentrisme et aux restrictions de sens que véhiculent d'autres termes – comme celui très juridique et européen de « propriété »² – pour englober toutes les manières qu'ont les acteurs de considérer un espace comme le leur. Les lectures qu'ils en font ou les actions qu'ils entreprennent pour s'en assurer le contrôle – réel, fictif ou symbolique – relèvent tantôt de la projection, tantôt d'un processus en cours, voire d'un acquis même incomplet ou provisoire. Au pluriel, *appropriations* permet de mieux saisir des situations marquées par des divergences d'appréciation, des états concomitants ou successifs qui, au surplus, s'accommodent, interfèrent ou entrent en conflit les uns avec les autres.

¹ Parmi les travaux représentatifs de ces différents courants, on peut citer : R. Louis Gentilcore (éd.), *Historical Atlas of Canada: The Land Transformed, 1800-1891*, Toronto, University of Toronto Press, 1993 ; James R. Akerman (éd.), *The Imperial Map: Cartography and the Mastery of Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2009 ; Hélène Blais, Florence Deprest et Pierre Singaravélou, *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

² Alain Testart, « Propriété et non propriété de la terre. L'illusion de la propriété collective archaïque (1^{re} partie) », *Etudes rurales*, 2003, n° 165-166, p. 209-242 ; Etienne Le Roy, *La terre de l'autre. Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière*, Paris, LGDJ, Lextenso Editions, 2011, p. 13-37.

Les expériences coloniales/impériales des XIX^e-XX^e siècles à travers le monde, jusque dans leurs démantèlements postérieurs ou leurs prolongements actuels, sont un observatoire privilégié des phénomènes d'appropriation. Viennent immédiatement à l'esprit la mainmise sur les ressources naturelles, les changements apportés aux paysages urbains et ruraux, les nouvelles manières de vivre ou de concevoir l'espace. Ces bouleversements ont parfois été pensés en amont de façon rationnelle, quand bien même leur exécution consacre l'improvisation et le bricolage. Ils sont facilités, à partir de la première moitié du XIX^e siècle, par des vagues migratoires sans précédent depuis l'Europe, la Russie ou le Japon, et par des outils à l'efficacité grandissante, nés des révolutions idéologiques, industrielles et scientifiques³. Il s'agit à l'époque d'explorer et de conquérir des territoires proches ou lointains, de les mettre en cartes ou en statistiques, de les transformer et de les exploiter concrètement. L'impact sur les populations colonisées se lit dans leur rapport à l'espace quand celui-ci est chamboulé par de nouveaux interdits, aménagements, usages ou besoins.

Or la nature de ces interventions et l'impulsion qui leur est donnée ne sont ni homogènes, ni systématiques. Elles peuvent dépendre des contraintes locales, des moyens consacrés à leur application, de débats, d'intérêts et de vécus contrastés dans les rangs des colonisateurs : publicistes, ingénieurs et savants, hommes politiques ou d'affaires, militaires, fonctionnaires, missionnaires, voyageurs, migrants définitivement installés mais plus ou moins nombreux. Ces facteurs conditionnent les rythmes, l'intensité et la géographie de formes d'appropriation qui évoluent dans le temps. Par exemple, l'emprise foncière du *Canadian Pacific Railway* au début des années 1880 précipite la sédentarisation et le resserrement des Siksikas, des Pikunis et des Gens-du-Sang. En ouvrant les plaines de l'Alberta et de la Saskatchewan aux flux de migrants anglophones, elle remet aussi en cause les concessions accordées jusque-là à une poignée de colons métis. Quand ceux-ci se révoltent (1885), c'est encore par le rail qu'arrivent les renforts militaires⁴. Mais l'approche privilégiée ici n'entend pas se limiter aux interventions allogènes. En effet, s'intéresser à l'ensemble des appropriations, c'est prendre en considération les modes et formes précoloniaux, leurs pesanteurs ou survivances en contexte de domination, ainsi que les interventions renouvelées des colonisés⁵. Même là où la révolution spatiale semble totale, l'agentivité (*agency*) des acteurs autochtones⁶ peut être saisie dans leurs manières de combattre, d'ignorer, de contourner, voire de profiter des nouvelles contraintes territoriales. Ailleurs, leurs capacités d'adaptation ou d'invention sont perceptibles dans leurs propres lectures et usages de l'espace produit par les colonisateurs⁷. Transcendant le « fossé colonial »⁸, des formes de coproduction de l'espace caractérisent aussi des situations où les autochtones interviennent en tant que guides, interprètes, acteurs économiques ou représentants de l'autorité. C'est le cas à Alexandrie, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, où la pratique de l'assurance des biens mobiliers et immobiliers offre un exemple de collaboration professionnelle ayant un impact sur la construction sociale du spatial. Elle se déploie dans un cadre syndical et international,

³ Le changement d'échelle et de rythme impulsé par ces diverses révolutions est notamment analysé par John Weaver, *The Great Land Rush and the Making of the Modern World, 1650-1900*, Montréal, McGill University Press, 2003, chap. 3.

⁴ R. Louis Gentilcore (éd.), *Historical Atlas of Canada, op. cit.*, p. 92-93.

⁵ Qu'analyse par exemple Camille Lefebvre dans son ouvrage : *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du Jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

⁶ Pour un bilan historiographique du recours (ou non) à cette approche pour l'histoire de l'Amérique du Nord : John Munro, « Interwoven Colonial Histories: Indigenous Agency and Academic Historiography in North America », *Canadian Review of American Studies*, 2014, n° 3, p. 402-425.

⁷ Sur l'Inde coloniale, cf. par exemple Vanessa Caru : « La fabrique du logement ouvrier à Bombay. Réalisations de l'Etat colonial et pratiques habitantes (1898-1926) », *Histoire urbaine*, 2007/2, n° 19, p. 55-76.

⁸ L'historiographie anglophone récente porte un intérêt accru à la porosité des barrières de toute nature entre colonisateurs et colonisés, résumée par la formule « *across the colonial divide* ». Par exemple : Alison Holland et Barbara Brookes (éds.), *Rethinking the Racial Moment: Essays on the Colonial Encounter*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2011.

autour d'intérêts partagés entre négociants égyptiens et étrangers qui produisent ensemble une cartographie privée, régulièrement mise à jour. Celle-ci révèle, dans une ville en pleine croissance, des choix de cadrage et de toponymes, l'identité des propriétaires et de leur clientèle, une nouvelle perception des risques et une certaine capacité d'intervention en cas d'incendie⁹. Mais d'autres modes d'appropriation concomitants peuvent ne rien devoir, ou très peu, au contexte colonial/impérial.

Des études de cas inscrites localement seront privilégiées pour rendre compte de tels phénomènes, même si l'articulation de diverses échelles est souvent indispensable à l'analyse¹⁰. Une attention particulière sera portée aux traces documentaires permettant d'examiner les faisceaux ou les revendications de droits qui, selon les périodes et les lieux retenus, coexistent, s'influencent réciproquement ou s'affrontent violemment pour s'imposer¹¹. C'est au plus près des acteurs qu'historiens, anthropologues, sociologues et géographes peuvent identifier des logiques d'action inscrites dans un *environnement* limité : un coin de montagne, de forêt ou de steppe, une exploitation agricole ou minière, un village autochtone ou de colonisation, un quartier ou un immeuble urbain, un port, une gare, une fabrique. Des *moments* d'appropriation peuvent aussi servir d'entrées : l'introduction d'une règle ou d'un service, le bornage d'une parcelle, la culture d'une nouvelle plante, la disparition d'une ressource, l'aménagement d'un quartier ou d'un site touristique. Les formes d'appropriation peuvent être identifiées dans leur singularité ou, au contraire, dans leur répétition et leur résonance à différents niveaux d'analyse.

Axé sur des terrains (post)coloniaux/impériaux de l'ère contemporaine (XIX^e -XXI^e siècles), englobant mondes urbains et mondes ruraux, cette réflexion collective et pluridisciplinaire ambitionne de saisir, dans un contexte général de domination, la complexité des dynamiques d'appropriation spatiale et l'impact de celles-ci sur la redéfinition des rapports sociaux. Comment évoluent en particulier les conditions d'accès, les vécus et les identités associés à un lieu qui lui-même peut changer radicalement ?

Un colloque international consacré aux appropriations d'espaces en contexte colonial et impérial se tiendra **du 12 au 14 juin 2017 à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence, France**. Les organisateurs invitent les chercheurs de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales à soumettre des propositions de communication s'inscrivant de préférence dans l'un des cinq axes suivants :

1. **Modalités d'appropriation** : imaginaires, discours, techniques, outils
2. **Acteurs et interactions sociales** : négociations, conflits, accommodements, dynamiques sociales passées et présentes
3. **Impacts** environnementaux, paysagers, sociaux, économiques, politiques, culturels
4. **Temporalités de l'appropriation** : moments, durées, rythmes
5. **Lieux et échelles** : parcours, territoires, limites, articulation entre échelles d'action et niveaux d'analyse

⁹ Charlotte Deweerdt, « Développement de l'assurance et du marché foncier à Alexandrie durant la seconde moitié du XIX^e siècle », in Vanessa Guéno et Didier Guignard (dir.), *Les acteurs des transformations foncières autour de la Méditerranée au XIX^e siècle*, Aix-en-Provence, Karthala/MMSH/IREMAM, 2013, p. 195-223.

¹⁰ Cette articulation est finement analysée par Arjun Appadurai dans « La production de la localité », chap. 8 de son ouvrage : *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2005 (1^{re} éd. 1996), p. 257-284.

¹¹ Chris Hann (éd.), *Property Relations: Renewing the Anthropological Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Les entrées peuvent être multiples à l'intérieur de ces axes. À titre d'exemples : les notions d'espaces public/privé/sacré, la conquête militaire, la mise en cartes et en statistiques, le cadastre, les limites et frontières, les formes d'acquisitions mobilières et immobilières, l'élaboration et l'application de nouvelles normes juridiques, les réformes foncières, les politiques du nom et les enjeux toponymiques, l'ordre spatial et la ségrégation, les mobilités des populations, les transports et communications, l'exploitation des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, les politiques environnementales, les paysages ruraux et urbains, la mise en tourisme, les parcours et usages de l'espace, le voisinage et les appartenances...

Les **propositions de communication** en français ou en anglais (1 à 2 pages), accompagnées d'un **court CV** (max. 4 pages), sont attendues **avant le 30 septembre 2016**. Elles devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante :

colloqueappropriations@gmail.com

Une publication collective sous la forme d'un ouvrage ou d'un dossier thématique de revue sera envisagée sur la base des communications présentées et discutées lors du colloque.

Comité scientifique et d'organisation :

Charlotte DEWEERDT, doctorante, IREMAM

Aurélia DUSSERRE, maître de conférences à Aix-Marseille Université / IREMAM

Didier GUIGNARD, chargé de recherche CNRS, IREMAM

Henri MEDARD, professeur à Aix-Marseille Université / IMAF

Christine MUSSARD, maître de conférences à l'ESPE Aix-Marseille / IREMAM

Mehdi SAKATNI, doctorant, IREMAM

Iris SERI-HERSCH, maître de conférences à Aix-Marseille Université / IREMAM

Institutions organisatrices :

Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman – IREMAM
Aix-Marseille Université, CNRS UMR 7310

Institut des mondes africains – IMAF
Aix-Marseille Université, Université Paris I Panthéon-Sorbonne,
CNRS UMR 8171, IRD UMR 243, EHESS, EPHE